RETOURS D'EXPÉRIENCES : DES ACTIONS POUR S'INSPIRER !

Saint-Rémy-sur-Orne

RESTAURATION ÉCOLOGIQUE

une boucle de sentier entre mares et bocage

EN BREF

Saint-Rémy-sur-Orne

- ► Territoire engagé pour la nature 2026-2028
- ► Communauté de communes Cingal-Suisse Normande
- ► Département du Calvados
- ► Près de 1 000 habitants
- ► Superficie 7,52 km²

UNE DES MARES RESTAURÉES DE SAINT-RÉMY-SUR-ORNE

© Conservatoire d'espaces naturels de Normandie

L'ESSENTIEL

En un an, la municipalité mène la restauration de cinq mares et la création d'une sixième, des opérations subventionnées à 80 % par l'Agence de l'eau Seine Normandie, tout en coordonnant la remise en état de deux mares privées. Des acquisitions foncières sécurisent le projet. Pour soutenir cette trame verte, la commune plante plus de 4 kilomètres de haies bocagères et restaure ses chemins de randonnée afin de concevoir une vaste boucle ceinturant son territoire. Des panneaux pédagogiques sensibilisent désormais les usagers. Aujourd'hui, ces zones humides revitalisées luttent efficacement contre le ruissellement et offrent de véritables refuges à la faune et à la flore, une réussite écologique confirmée par les inventaires de l'Atlas de la Biodiversité en cours sur la commune.

L'ORIGINE DU PROJET

La municipalité souhaitait restaurer et recréer les chemins ruraux effacés lors du remembrement des années 1970 pour concevoir une grande boucle de randonnée. C'est lors des prospections sur ces chemins que la dégradation avancée des mares a été mise en lumière. Un événement climatique survenu durant l'été 2020 a aussi joué le rôle de catalyseur : un violent orage de grêle a provoqué un grave épisode de ruissellement et des coulées de boue qui ont fortement impacté la partie basse de la commune. Face à ce constat et aux risques associés, la restauration des mares s'est imposée comme une nécessité pour mieux gérer l'eau et limiter l'érosion.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE — 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT — 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES — 15 VIE TERRESTRE

BIODIVERSITÉ ANBDD AGENCE NORMANDE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ACTION PAS À PAS

DIAGNOSTIC, RECENSEMENT ET RÉORIENTATION DU PROJET

En cherchant à aménager sa boucle de randonnée, la commune découvre le mauvais état de ses zones humides. Avec l'aide du Conservatoire d'espaces naturels de Normandie (CEN Normandie), un diagnostic est posé : les mares sont en phase critique de comblement. Un recensement est effectué auprès des habitants pour localiser toutes les mares. Elles sont ensuite géolocalisées via l'application Géomares et le CEN vérifie leur éligibilité aux financements de l'Agence de l'eau (ni sourceuses, ni connectées à un cours d'eau).

L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

Le montage des dossiers est complexe et chronophage. Il s'agit d'obtenir la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) en préfecture pour intervenir sur des parcelles privées, l'autorisation de la DREAL en raison de la présence d'habitats d'espèces protégées et la demande d'aide financière auprès de l'AESN. Des conventions sont également signées entre la commune, les propriétaires et les exploitants agricoles pour encadrer l'accès aux mares et en protéger les abords.

MAÎTRISE FONCIÈRE ET EXÉCUTION DES TRAVAUX

Pour intégrer d'autres mares au circuit de randonnée, la commune achète près de 2 hectares de terrains ainsi qu'une parcelle appartenant au Département du Calvados. Les travaux de terrassement et de curage, réalisés par des entreprises spécialisées, débutent en septembre 2023.

8 MARES
(7 MARES RESTAURÉES ET 1 MARE CRÉÉE)

AMÉNAGEMENTS ANNEXES ET APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La commune plante également plus de 4 kilomètres de haies bocagères pour lutter contre l'érosion via le programme Life Artisan. L'aménagement des mares est optimisée : un accès sécurisé avec escalier, rampe, ponton et tables de pique-nique est aménagé près du bourg. Deux panneaux pédagogiques jalonnent désormais le parcours afin de sensibiliser le public au rôle des zones humides et à la richesse de la faune qu'elles abritent.

SUIVIS ÉCOLOGIQUES ET LABELLISATION

Le sentier obtient le label « chemin de qualité » du Département du Calvados. Par ailleurs, l'impact écologique est un succès : les inventaires naturalistes post-travaux menés en avril 2024 dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) mettent en évidence une recolonisation rapide des sites par les tritons, les salamandres et les invertébrés. Les écoles intègrent désormais ces sites dans les activités pédagogiques.

2 HECTARES
DE FONCIER ACQUIS PAR LA COMMUNE

3 RAISONS POUR AGIR

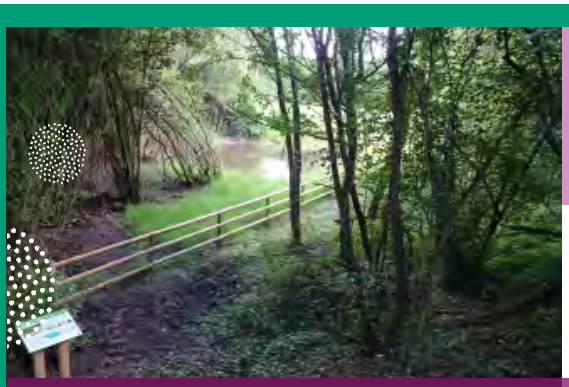
1. PRÉSERVER des écosystèmes menacés.
2. RÉDUIRE les risques d'inondations, de ruissellement et de coulées de boue
3. VALORISER le territoire pour les habitants et la randonnée.

Consultez la fiche réalisée par le CEN Normandie pour en savoir + sur le sentier de valorisation des mares restaurées

UN PROGRAMME POUR LES MARES

Animé par le Conservatoire d'espaces naturels Normandie, le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM) a pour but de sauvegarder et restaurer le réseau de mares normandes. Il accompagne concrètement les acteurs locaux (collectivités, agriculteurs, particuliers) dans le recensement, l'entretien et la création de ces petites zones humides, indispensables pour préserver la biodiversité et limiter le ruissellement des eaux.

PRAM Normandie
https://www.pramnormandie.com



SENTIER DE VALORISATION DES MARES RESTAURÉES

Commune de Saint-Rémy-sur-Orne

VALORISATION

PRAM Normandie

Conservatoire d'espaces naturels Normandie



FORMATION

pour les élu.es municipaux

L'ANBDD accompagne les nouveaux élu.es dans la réussite de leur mandat écologique et la préservation de la biodiversité.

INFOS :

Tiphaine NOGUES
tiphaine.nogues@anbdd.fr
Tél. : 06 40 73 98 27

AU PROGRAMME :

> **Comprendre et analyser** : Comprendre le diagnostic et mobiliser les données de son territoire.

> **Identifier les enjeux** : Découvrir les priorités régionales.

> **Passer à l'action** : Agir concrètement et engager des actions clés en début de mandat.

> **Fédérer les acteurs** : Impliquer les acteurs locaux, les habitants et les partenaires.

Les participants repartent avec des outils opérationnels, des exemples de retours d'expérience et un accès à un réseau d'acteurs ressources.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Les travaux réalisés s'inscrivent plus largement dans le souhait de mieux connaître la biodiversité locale. Le suivi après restauration est adossé à un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), mené sur trois ans avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Collines normandes. Ces inventaires impliquent les écoles du village dont les enfants sont associés aux observations de terrain, alliant ainsi démarche scientifique et éducation à l'environnement.

FINANCEMENTS

Budget principal : 18 417,60 € pour la restauration des 6 mares (subventionné à 80 % par l'Agence de l'eau Seine Normandie, 20 % par la commune)

Dépenses complémentaires : 4 700 € pour l'escalier et le ponton ; 1 943 € pour une barrière levante

Autres financements : Taxe GEMAPI et programme Life Artisan pour les plantations de haies





UN ESCALIER EST AMÉNAGÉ POUR FACILITER L'ACCÈS À UNE MARE ET SUIVRE LE SENTIER



INSTALLATION D'UNE BARRIÈRE LEVANTE POUR SÉCURISER L'ACCÈS



LA RESTAURATION DU CHEMIN RELIANT LES PRINCIPAUX SITES REMARQUABLES DU PATRIMOINE NATUREL COMMUNAL EST UN PROJET DU MANDAT (BORDS DE L'ORNE, VALLÉE DES VAUX, MARES, ETC.)

CONTACT

Jacqueline RENAULT
Conseillère municipale au Développement durable
Tél. Mairie : 02 31 69 72 17
Mail Mairie : mairie@stremy.fr
https://saintremysurorne.wixsite.com/mairie

Commune de Saint-Rémy-sur-Orne
2 place de la Mairie
14570 Saint-Rémy-sur-Orne

PERSPECTIVES

La commune ne compte pas s'arrêter là. Il est prévu de prospecter pour créer au moins deux nouvelles mares (dont l'une sur un terrain mis à disposition par le Département du Calvados). Les futurs projets incluent également la création de variantes plus courtes pour le sentier de randonnée, l'aménagement d'un « jardin d'arbres des naissances », la végétalisation d'une partie du cimetière, et la réhabilitation d'une ancienne friche industrielle.

Cette fiche de la collection "**Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !**"
est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable
ANBDD, novembre 2026

Remerciements : Jacqueline RENAULT (conseillère municipale à la Ville de Saint-Rémy-sur-Orne)
ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe 76100 ROUEN - www.anbdd.fr
Contact Retours d'expériences ANBDD : catherine.larinier@anbdd.fr - 06 40 73 97 40
Contact Mobilisation des collectivités – TEN : guillaume.salagnac@anbdd.fr - 06 40 73 96 54